



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Coordination des Politiques
Publiques et l'Appui territorial
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Affaire suivie par : Mme Paule KLICH

Strasbourg, le 25 FEV. 2021

Mél : paule.klich@bas-rhin.gouv.fr

Monsieur le Regierungspräsident,

En application des dispositions de l'article R.122-11 du code de l'environnement et du guide de procédures des consultations transfrontalières (Leitfaden zur grenzüberschreitenden Beteiligung) de 2016, j'ai l'honneur de vous informer que l'EARL OEUFS MODERY sise à LAUTERBOURG a déposé une demande d'autorisation environnementale auprès de mes services.

Cette demande a été déclarée recevable et il apparaît que le projet est susceptible d'avoir des incidences environnementales en Allemagne sur les communes de SCHEIBENHARDT, BERG, NEUBOURG AM RHEIN, WORTH AM RHEIN.

La demande va faire l'objet d'une procédure de consultation auprès du public français conformément au schéma de l'annexe 3 du guide précité.

Vous trouverez ci-joint, conformément au chapitre C II 1. du guide précité et de l'article R.122-11 du code de l'environnement :

- cinq exemplaires du dossier, dont au moins un exemplaire papier, les autres sous format électronique,
- mon arrêté portant ouverture de l'enquête publique ainsi que l'avis d'ouverture de l'enquête publique,
- le résumé non technique de l'étude d'impact, traduit dans la langue allemande, sous la responsabilité et à la charge du pétitionnaire

En application des dispositions de l'article R.122-10 du code de l'environnement, je vous informe que vous pouvez manifester votre intention de participer à l'enquête publique, avant qu'elle ne démarre.

Enfin, dans l'hypothèse où vous voudriez émettre un avis sur ce dossier, cet avis devra me parvenir au plus tard 15 jours après clôture du registre d'enquête.

Les principaux éléments et documents concernant ce dossier sont consultables sur le site internet de la Préfecture du Bas-Rhin (<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-prevention-inondation-et-prevention-risques-technologiques/ICPE-Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Liste-des-ICPE-soumises-a-autorisation/commune-Lauterbourg/EARL OEUFS MODERY>).

Je vous prie d'agréer, monsieur le Regierungspräsident, l'expression de ma haute considération.

La préfète,
Pour la Préfète et par délégation
La Secrétaire Générale adjointe

Hélène MONTELLY

Monsieur le Regierungspräsident
Struktur und Genehmigungsdirektion Süd
Koordinationsstelle Grenzüberschreitende Zusammenarbeit
Friedrich-Ebert-Strasse 14
D-67433 NEUSTADT AN DER WEINSTRASSE

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République - 67 073 Strasbourg Cedex

Struktur- und Genehmigungsdirektion Süd		
Eing.: 01. APR. 2021		Beil. Nr.
Abt. 4	Referat 44	igb. Nr. Eing.

Bitte Zuse an ... 1/4